

On empêche la justice d'avancer, on empêche la gendarmerie de faire son travail

Des gendarmes de la section des recherches de Grenoble (Isère) se sont vu interdire par le préfet du Nord d'effectuer une perquisition au domicile d'un trafiquant de drogue à Roubaix. Les gendarmes agissaient sur ordre du parquet de Valence après l'arrestation dans la Drôme d'un chauffeur-livreur qui transportait 6 400 kg d'héroïne.

"On empêche la justice d'avancer, on empêche la gendarmerie de faire son travail et on fragilise une enquête", observe Bruno Thouzellier, président de l'USM. Il trouve paradoxal que, "d'un côté, on accuse la justice de démissionner face à la délinquance" et que, de l'autre, "on l'empêche d'aller au bout de son enquête pour remonter une filière de l'économie parallèle dans un quartier sensible".

Qualifiés de "démissionnaires" par Nicolas Sarkozy, les magistrats constatent qu'on les empêche de faire leur travail par des consignes discrètes destinées à éviter les troubles en période préélectorale. Des perquisitions, ou la présence de policiers dans des "quartiers sensibles" pourraient susciter de trop vives réactions, synonymes d'échec de la politique du ministre de l'intérieur, candidat à l'élection présidentielle de 2007.

S&S >> lemonde

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le samedi 4 novembre 2006

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/6842-on-empeche-justice-avancer-gendarmerie-faire-son-travail.html>